



**CENTRE DE DROIT PÉNAL
ET DE CRIMINOLOGIE**

PLURALISME CULTUREL ET POLITIQUE CRIMINELLE

ARCHIVES DE POLITIQUE CRIMINELLE

Jeudi 4 décembre 2014, 9h30-12h30

CDPC - Université Paris Ouest Nanterre La Défense
Salle F352, Bâtiment F

9h30 – Accueil

Pascal BEAUVAIS, Professeur à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense
Co-directeur de l'UFR de droit et sciences politiques, Co-directeur du CDPC

9h45 - Propos introductifs

Christine LAZERGES, Professeur émérite de l'Ecole de droit de la Sorbonne (Université Paris 1)
Rédactrice en chef des Archives de politique criminelle

10h-10h20

Raphaële PARIZOT, Professeur à l'Université de Poitiers

« Le droit pénal français doit-il prendre en compte les particularités culturelles ? »

10h20-10h40

Cyrille DUVERT, Maître de conférences à l'Université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité

« Exception culturelle et droit pénal »

10h40-11h

Camille VIENNOT, Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

« Les croyances, symboles et rites religieux en droit de la presse: réflexions autour de l'absence d'incrimination de blasphème en droit français »

11h-11h20 Débat et Pause

11h20-11h40

Anne WYVEKENS, Directrice de recherche au CNRS

« La justice et la "diversité culturelle": "Les yeux grand fermés"? »

11h40-12h

Denis SALAS, Magistrat

« Punir et réparer après un génocide - A propos de l'affaire Simbikwanga, jugé pour faits de génocide sur les Tutsis du Rwanda (Cour d'Assises de Paris, 4 février-14 mars 2014) »

12h-12h20 Débat

12h20 - Conclusion

Pierrette PONCELA, Professeur à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense